

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	44 (1915)
<b>Heft:</b>	4
<b>Rubrik:</b>	Échos de l'Exposition

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« Mais si l'on veut faire de vrai solfège, il faut disposer d'un matériel d'exercices mélodiques plus considérable qu'on ne le suppose généralement. Faisons-en un calcul approximatif, basé sur huit années scolaires avec une heure hebdomadaire de leçon :

« On peut lire en moyenne 100 exercices de huit mesures en une heure. Cela fait, au bout de 8 ans, un total de 32,000 exercices de 8 mesures ( $100 \times 40 \times 8$ ).

« Pour peu que l'élève s'exerce entre les leçons, ce nombre est doublé, triplé, etc.

« Un tel matériel ne peut être contenu dans aucun manuel.

« C'est cette constatation qui a déterminé M. le professeur G. Pantillon à créer son solfiateur.

« Le solfiateur est un ingénieux appareil qui permet de multiplier à l'infini les exercices de solfège. Avec un matériel fort réduit : une quarantaine de fiches et un répertoire d'exercices admirablement gradués, on peut obtenir *des millions* de mélodies, depuis l'A B C du solfège, jusqu'à de très grandes difficultés.

« Le solfiateur est construit en deux modèles : un grand, remplaçant le tableau noir, pour l'enseignement collectif, et un petit (portatif) pour l'enseignement individuel.

« Grâce à sa belle invention, M. le professeur Pantillon a fait faire un pas de géant à l'étude du solfège. »

C'est l'Orphelinat de Fribourg qui a eu le premier grand solfiateur sortant de fabrique. Depuis lors, la Commission des Ecoles de cette ville a fait l'achat de dix grands solfiateurs.

(*Gazette de Lausanne.*)



## ÉCHOS DE L'EXPOSITION

*Littérature et cartes postales.* — C'est M. Mercier qui parle, un maître dans la pédagogie de l'enseignement du français, le doyen du Collège classique de Genève :

« Un cours de littérature dans l'enseignement secondaire ne doit pas être un défilé fastidieux de noms, de dates, d'étiquettes et de formules esthétiques.

Pour développer le goût, pour former des esprits solides et intelligents, il doit offrir des réalités concrètes.

Avant tout, il s'appuiera sur un bon choix de textes de lectures, de citations. Il s'attachera à considérer les meilleurs écrivains en les replaçant dans leur temps et leur milieu.

L'image est à cet égard, pour la littérature comme pour l'histoire, un précieux auxiliaire.

La première classique du Collège de Genève possède une série de cadres à fond mobiles où le professeur dispose des illustrations en rapport avec le sujet traité. Portraits, caricatures, habitations, costumes, sites, monuments, fac-simile d'autographes, etc., aident les élèves à être mieux les contemporains du passé, à voir dans les auteurs des hommes.

Exposés plusieurs jours, moins fugaces que les projections lumineuses (à qui du reste ils peuvent servir de matière à clichés), ces documents incitent les élèves à regarder, à former des collections personnelles ou à augmenter par leurs dons et leurs recherches celles du maître. Parfois ils permettent l'exercice utile de la description détaillée par écrit.

Les cadres exposés à Berne donnent, à titre d'exemples, quelques spécimens de la très abondante imagerie recueillie sur Jean-Jacques Rousseau. »

Or ce sont des cartes postales, représentant les diverses phases de la vie de ce personnage, que M. Mercier exposait à Berne.

\* \* \*

*Le sou artistique.* — Mais M. Mercier ne se contente pas de cartes postales ou de gravures historiques quelconques pour concrétiser son enseignement de la littérature. Il demande encore à l'art de soutenir et d'illustrer ses préceptes littéraires et esthétiques. Il s'efforce de promouvoir l'achat et l'encadrement de bonnes reproductions inaltérables d'œuvres d'art en harmonie avec le caractère de la salle et avec les études classiques. C'est dans ce but qu'il a organisé dans sa classe l'association du *Sou artistique*, dont la cotisation minimum est de cinq centimes par semaine. On recueille ainsi environ 50 fr. par an.

« Avec ses faibles ressources et en l'absence d'un cours régulier et officiel, le *Sou artistique* a éveillé chez certains élèves l'intérêt pour les musées et les choses d'art ; à d'autres, il a suggéré l'idée de former des collections personnelles ; à tous, il a montré que la beauté peut être moins coûteuse que la vulgarité et la laideur. D'une manière générale, cette petite institution, soutenue par les seuls élèves, leur inspire le goût de la propreté et le respect du local scolaire. En même temps, elle donne aux « volées » successives le sens de la tradition ; elle leur enseigne des sentiments de gratitude et de solidarité. »

\* \* \*

*Lecture et dessin.* — Le dessin comme mise en œuvre de la leçon de lecture, comme « compte rendu » de la manière dont les élèves ont imaginé leur lecture, comme contrôle, par conséquent, de la manière dont ils l'ont comprise, voilà ce que j'ai retenu d'une exposition qui ne manquait pas d'originalité des classes d'application de l'Ecole normale de Porrentruy. Chaque feuille contient en général deux ou trois scènes. La chèvre de M. Seguin, par exemple : la chèvre dans l'enclos tire sur sa corde ; la chèvre dans la montagne regarde la petite maison ; le combat. — Une autre lecture, ce que coûte un morceau de pain : le labour, les semaines, le blé fauché, la moisson, le battage en grange, le moulin, la boulangerie, l'achat du pain. — Trois jours de Christophe Colomb de Delavigne : les trois caravelles ; Colomb au gouvernail dans l'immensité ; le cri : Terre ! ; le débarquement sur le continent nouveau ; Colomb sur son lit de mort. Au lieu de la traditionnelle et invariable composition qui clôt la lecture, on pourrait, je crois, avantageusement utiliser, à l'occasion, cet autre mode d'expression et de mise en œuvre qu'est le dessin.

\* \* \*

*Epargne scolaire.* — Le rapport très complet que publia le comité directeur de la Mutualité de Fribourg a subi le sort de tout ce qui est imprimé ou manuscrit ; il est demeuré inaperçu, car, dans une exhibition de ce genre, on regarde, mais on ne lit pas.

On a regardé, par contre, et beaucoup, les ingénieux procédés intuitifs qu'a imaginés M. Schwaller, préfet du Collège Saint-Michel, pour l'épargne primaire, dont il fut le zélé promoteur, dans le district de la Singine. Le nombre total de la population scolaire de chaque village est représentée en grandeur proportionnelle par le clocher de son église ou de sa chapelle ; la partie ensoleillée est relative au chiffre des écoliers qui épargnent, la partie ombrée à celle des non-participants. Le nombre total des épargnants de 1910 à 1913 est figuré par de petits armaillis aux joues rebondies de dimensions proportionnelles à l'augmentation annuelle ; il était en 1913 de 2,038. L'épargne totale du district était de 7,144 fr. en 1910 ; de 20,553 fr. en 1911 ; de 32,248 fr. en 1912 ; de 42,192 fr. en 1913, chiffres qu'illustrent des tirelires de plus en plus volumineuses, où tombent de multiples piécettes.

\* \* \*

*Les Ecoles nouvelles* ont organisé un fort joli pavillon, décoré lui aussi du *Diplôme de mérite*. Nous ne saurions mieux présenter cette nouvelle forme d'internat qu'en laissant la parole aux initiateurs de cette exposition des quatre « Landerziehungsheime », orthodoxes suisses : Glarisegg, près de Steckborn, Hof-Oberkirch, près de Kaltbrunn, Kefikon, près de Frauenfeld, et La Châtaigneraie, sur Coppet.

« Les « Ecoles nouvelles » (Landerziehungsheime) n'ont pas la prétention d'être une innovation imaginée de toutes pièces. Au point de vue des principes aussi bien que de leur application, elles ont derrière elles des modèles remontant jusqu'à l'antiquité. Pourtant, elles ne sont pas la simple copie d'un système scolaire antérieur : la preuve en est dans leur diversité même, qui n'exclut pas un idéal commun.

En opposition avec le système scolaire dominant, qui met trop exclusivement l'accent sur l'acquisition des connaissances, sans respecter suffisamment, dans ses méthodes, la spontanéité qui fait le charme de l'enfant, les Ecoles nouvelles visent au développement de l'être tout entier. S'inspirant de l'antique précepte *mens sana in corpore sano*, elles cherchent à préparer les élèves à la vie même, et ne sacrifient pas tout à la préoccupation des examens.

C'est à l'impulsion donnée à ces principes par un éducateur de génie, le D<sup>r</sup> Hermann Lietz, l'initiateur des Ecoles nouvelles en Allemagne, que nos écoles suisses similaires doivent en bonne partie leur existence.

Trois choses les caractérisent, comme le nom allemand l'indique clairement (Land-Erziehungs-Heim) :

D'abord, la vie à la campagne, au milieu de la nature, loin du tourbillon et des dangers de la grande ville. Bonheur inappréhensible, surtout pour de futurs citadins. Le travail proprement scolaire n'en souffre nullement ; il absorbe la majeure partie du temps des élèves et se

poursuit dans des bâtiments dont les ressources et les installations peuvent rivaliser avec celles des écoles publiques. De plus, on utilise largement toutes les richesses qu'offre la nature à l'observateur intelligent.

Les élèves ajoutent, à l'étude théorique, les travaux pratiques du jardinage, de la ferme et des ateliers. Le travail manuel n'exclut pas le goût des livres ; il a sa noblesse et ses joies et favorise l'esprit d'initiative, grâce auquel tous les succès deviennent possibles. Enfin, les champs, les bois, le lac, la montagne, y a-t-il pour la jeunesse meilleures places de jeu et de sport ? Un milieu pareil constitue un monde en miniature ; l'éducation au sens le plus complet y devient possible. Sous une influence favorable, dans un milieu normal et sain, l'enfant apprend à user de la liberté ; il est amené à sentir l'obligation de bien faire pour maintenir une entente harmonieuse, source de joie, entre lui, ses compagnons et ses maîtres. La force de laquelle on attend tout, c'est la bonne volonté. On peut, certes, imposer jusqu'à un certain point le devoir social, mais il ne prend de valeur morale que lorsqu'il jaillit de la source profonde du dévouement personnel et de l'amour du bien. C'est en cela, et dans la collaboration joyeuse à l'œuvre commune, que maîtres et élèves chercheront, plutôt que dans des formes particulières, à donner expression à l'esprit religieux de l'institution. En lieu et place de l'autorité rigide qui sépare et aliène les esprits, on cultivera des relations de confiance mutuelle. Dans ces conditions, l'école constitue vraiment — et c'est le troisième point — un milieu familial. — L'éducation dans la famille demeure assurément l'idéal, mais il est si rare qu'on trouve réunies toutes les conditions permettant la collaboration féconde de l'école et de la famille, que les Ecoles nouvelles ont une belle tâche à remplir.

Comme le nombre des élèves est limité, que les occasions ne manquent pas, ni les locaux voulus, pour constituer, dans l'école même, souvent sous la direction d'un maître, des groupes divers, l'esprit de famille peut se développer sans entrave. Le partage de la surveillance entre tous les professeurs, selon les principes d'égalité démocratique, la répartition de fonctions diverses de la routine journalière entre les élèves, qui apprennent ainsi à se charger de responsabilités, les délibérations communes, les soirées littéraires et musicales, la lecture en commun, les conférences, comme les courses et les voyages, tout contribue à développer cet esprit familial si favorable à une bonne éducation. »

Nous aurons, sans doute, quelque jour l'occasion de revenir sur ces intéressantes et méritoires manifestations de l'activité pédagogique en notre pays.

E. DÉVAUD.

—♦—

## BIBLIOGRAPHIES

**Manuel de droit commercial.** — Guide pour l'enseignement dans les cours commerciaux par le Dr OTTO ISLER, avocat, à Schaffhouse. Traduit de la 2<sup>me</sup> édition allemande par le Dr Max E. PORRET, secrétaire au Tribunal fédéral à Lausanne, ancien professeur à l'Ecole